



**ACM FSI FORMATIONS**  
8 rue du marché  
32260 Seissan  
05 62 65 78 64  
[contact@acm-fsi-formations.fr](mailto:contact@acm-fsi-formations.fr)

NDA : 76320071832  
FOR-032-2124-05-27-20250973452  
ADEF : 3225012501  
SIRET : 882 984 156 00019  
INRS : H36248/2020/SST-1/O/16

## **PROGRAMME TFP – APS**

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

Maintenir et actualiser ses compétences d'agent de sécurité privée en conformité avec les exigences du renouvellement de la carte professionnelle.

### **PUBLIC**

Personne possédant déjà le titre et souhaitant renouveler sa carte professionnelle

### **PREREQUIS**

Être en possession du numéro d'autorisation préalable délivré par CNAPS.

**DURÉE** 175h soit 25 jours

**EFFECTIFS** De 4 à 12 personnes

### **MAINTIEN DES COMPÉTENCES**

Tout les 3 ans.

### **DOCUMENTS DE VALIDATION**

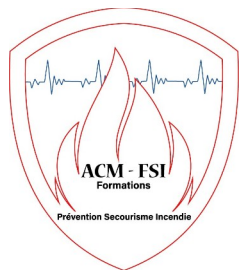
Attestation de fin de formation diplômante et carte professionnelle

### **MÉTHODES D'ÉVALUATIONS**

- mise en situation pratique sur un cas d'accident du travail suivi d'un entretien sur les actions de prévention avec le formateur
- mise en situation pratique sur une situation professionnelle tirée au sort par le candidat
- questionnaire à choix unique délivré par l'ADEF

### **RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES**

RNCP36648- ADEF – CNAPS



**ACM FSI FORMATIONS**  
8 rue du marché  
32260 Seissan  
05 62 65 78 64  
[contact@acm-fsi-formations.fr](mailto:contact@acm-fsi-formations.fr)

NDA : 76320071832  
FOR-032-2124-05-27-20250973452  
ADEF : 3225012501  
SIRET : 882 984 156 00019  
INRS : H36248/2020/SST-1/O/16

## **PROGRAMME MAC TFP-APS – MAC SST**

- cadre juridique de l'intervention de l'APS
- les compétences opérationnelles générales
- les compétences opérationnelles spécifiques : prévention des risques terroristes
- Manuel agent de prévention et de sécurité

### **MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE**

- Mannequin complets ( adulte, enfant, nourrisson) - DAE de formation - Matériels sécurisés pour les mises en situations - Plan d'intervention SST interactif - Plan de prévention SST interactif - Extincteur, bac à feu et RIA - Armes factices. - Médias pédagogique ( clé icône graphique)

### **CONTENU THÉORIQUE- 111H30**

#### **CONDITIONS DE DISPENSE**

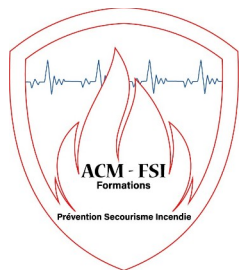
Le stage est précédé d'une évaluation pédagogique individualisée portant sur les connaissances du stagiaire (dix questions à réponse courte).

La personne titulaire d'une formation sauveteur secouriste du travail (SST) valide au moment du stage est dispensée, à sa demande, du suivi du module « gestes élémentaires de premiers secours ».

La personne ayant déjà suivi, dans un délai de vingt-quatre mois avant l'échéance de validité de sa carte professionnelle, un module mentionné au I dans le cadre d'un autre stage mentionné au présent arrêté, est dispensée de suivre ce module, à sa demande.

#### **MAC SST**

- Situer le cadre juridique de son intervention
- Réaliser une protection adaptée
- Examiner la victime pour la mise en œuvre de l'action choisie
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'établissement
- Secourir une victime de manière appropriée



**ACM FSI FORMATIONS**  
8 rue du marché  
32260 Seissan  
05 62 65 78 64  
[contact@acm-fsi-formations.fr](mailto:contact@acm-fsi-formations.fr)

NDA : 76320071832  
FOR-032-2124-05-27-20250973452  
ADEF : 3225012501  
SIRET : 882 984 156 00019  
INRS : H36248/2020/SST-1/O/16

## **CADRE JURIDIQUE DE L'INTERVENTION DE L'APS**

- les évolutions récentes du livre VI
- le code de déontologie
  - le principe d'exercice exclusif
- les conditions de détention et d'usage des armes
  - les obligations relatives au port des uniformes et des insignes
  - la non-confusion avec un service public
- les concepts de légitime défense, d'atteinte à l'intégrité physique des personnes, de liberté d'aller et de venir
- les articles 53 et 73 du code de procédure pénale
  - la non-assistance à personne en danger
  - l'omission d'empêcher un crime ou un délit
- les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété – le secret professionnel

## **LES COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES**

Gestion des conflits :

- maîtriser les origines des conflits et les mesures de prévention des conflits
- traiter une agression verbale
- gérer ses émotions
- adopter des techniques verbales et un comportement adapté aux différentes missions (contrôles des accès, filtrage, etc.)

Les mesures d'inspection-filtrage :

- le cadre législatif des palpations de sécurité et de l'inspection des bagages
- les modalités d'agrément
- les éléments générateurs de situations conflictuelles lors de ces missions

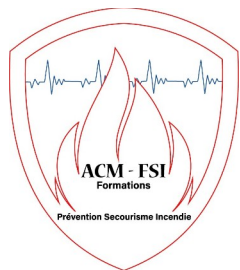
Maîtriser les techniques :

- d'inspection visuelle des bagages
- de la palpation.

## **LES COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES**

### **TERRORISTES**

- Comprendre les risques terroristes, identifier les différentes menaces et en évaluer les niveaux de gravité.
  - connaître les différents matériels terroristes
  - savoir développer ses réflexes en matière de prévention et de sécurité face aux menaces terroristes
  - détecter et prévenir les bons réflexes face aux menaces terroristes
  - savoir entretenir sa culture de la sécurité
    - se protéger soi-même
    - protéger
  - alerter les forces de l'ordre ainsi que les secours et faciliter leur intervention
  - faciliter l'intervention des forces de l'ordre



## **ACM FSI FORMATIONS**

8 rue du marché

32260 Seissan

05 62 65 78 64

[contact@acm-fsi-formations.fr](mailto:contact@acm-fsi-formations.fr)

NDA : 76320071832

FOR-032-2124-05-27-20250973452

ADEF : 3225012501

SIRET : 882 984 156 00019

INRS : H36248/2020/SST-1/O/16

- sécuriser une zone
- identifier le risque de blessures en rapport avec le danger
- notions de secourisme «tactique »

### **CONTENU PRATIQUE -6H**

#### **LES COMPETENCES OPERATIONNELLES GENERALES -**

mises en situation, cas pratique.

#### **LES COMPETENCES OPERATIONNELLES SPECIFIQUES : PREVENTION DES RISQUES TERRORISTES -**

Mises en situation, cas pratique